

# SAUVEGARDE ET PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013  
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE  
Tél. 02 40 70 18 41 - Site:www.spcne.org -Mail: spcne44@yahoo.fr  
Membre de l'U.D.P.N. 44 agréée par arrêté préfectoral du 04/12/2012

**Compte rendu de réunion  
Mercredi 14 février 2018  
Maison des Associations  
« AGORA 1901 » salle 2  
2 bis rue Albert de Mun  
44600 Saint-Nazaire**

Compte-rendu du 12 décembre 2017 n'ayant reçu aucune remarque est adopté à l'unanimité.

A l'ordre du jour, ajouter : Projet de constructions sur l'éco-quartier SAUTRON, Projet de constructions Silène sur l'îlot SALENGRO et Bd Broodcoorens à St Nazaire.

## **1. Projet de constructions sur l'éco-quartier SAUTRON :**

Le permis de construire n'est toujours pas délivré. Les riverains se posent des questions sur l'opportunité de dénommer le projet « Eco-quartier » dans la mesure où les constructions se feront sur un site (l'ancienne STEP) qui était pollué, notamment avec des métaux lourds. La question : la dépollution a-t-elle bien été réalisée ? Il faut faire des courriers à La Carene pour demander les bilans des analyses qui ont dû être faites.

## **2. Projet de constructions Silène sur l'îlot SALENGRO :**

Le permis de construire n'est pas déposé, les riverains travaillant encore avec un paysagiste pour définir les espaces verts sur le site.

Là aussi, la question se pose concernant la dépollution du terrain (anciens ateliers municipaux). Avant la guerre, il y avait une fonderie, puis à l'emplacement futur des maisons individuelles se situait le garage des ateliers avec des fosses, donc possibilité de fuites. Des gros trous ont été creusés, de l'eau était pompée régulièrement et des piézomètres sont encore en place. Faut-il demander les résultats d'analyses ?

Un vieux transformateur électrique va être déplacé, les habitants ont été prévenus.

Suite aux vibrations des engins lors de la déconstruction, 2 maisons ont subi des fissures, il faut faire des courriers à la Mairie, au promoteur et au Tribunal administratif. Un état des lieux ayant eu lieu avant les travaux effectués par un expert mandaté par le tribunal administratif.

## **3. Bd Broodcoorens :**

Un habitant a constaté que son voisin avait fait construire autour de son terrain, en façade, un mur surmonté d'une palissade d'une hauteur totale de 2,17 m alors que sa déclaration de travaux, conforme au cahier des charges annonçait 1,50 m. La Mairie contactée ne trouve rien à redire, ils ne vont pas vérifier si les travaux sont conformes à la déclaration !

Des compteurs LINKY sont installés chez les particuliers sans les prévenir. Peut-on s'y opposer ? Nous pensons que non, les compteurs n'étant pas la propriété des habitants. A qui appartiennent les compteurs ? à Enedis ? à la Mairie ? à La Carene ? se renseigner.

## **4. CONSEILS de QUARTIERS :**

### **o Quartier Porcé-Kerlédé / Front de Mer / Parc paysager :**

Séance plénière le 29/01/2018 pour la présentation des nouveaux membres et échanges sur les perceptions des quartiers du périmètre et la préparation de la visite du quartier. SPCNE est membre en tant qu'association.

### **o Quartier Saint-Marc / Clos du Vigneau / Bollardièrre :**

Séance plénière le 13/02/2018, même ordre du jour. SPCNE est membre du conseil en tant qu'association et notre président membre du collège « Habitants ». Préparation de la visite des quartiers, des remarques sur la sécurité sur le chemin côtier ou sur la circulation devant être prises en compte. 2 groupes de travail sur « la dynamisation de St Marc », avec les marchés nocturnes et le « Réseau échanges réciproques de savoirs » restent activés.

## **5. CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA CARENE :**

- Participation à la séance plénière du Conseil de développement de la CARENE sur les alternatives à la voiture individuelle le 29/01/2018 salle Brière à Saint-Nazaire.
    - En route vers de nouvelles perspectives - restitution de l'expérience citoyenne
    - Conférence : *De nouvelles mobilités pour demain*
  - Le Conseil de développement de la CARENE débute son programme de visites 2018 pour enrichir sa connaissance du territoire : SPCNE a participé à la visite du Lycée Sainte Anne le 08/02/2018.
- 6. UDPN 44 :**
- CA du 06/02/2018 :
  - L'arrêté concernant l'arrêt programmé de la reproduction des dauphins en captivité a été annulé par le Conseil d'Etat. L'UDPN 44 qui avait soutenu le recours est satisfaite.
  - Reçu, le 14/12/2017, le procès-verbal de la Commission des Conchylicultures Marines du 22/11.
- 7. UADL (Union des Associations de Défense du Littoral) :**
- UADL nous a transmis les Infos sur le texte adopté par le sénat relatif à la protection des zones littorales qui prévoit la possibilité de combler les « dents creuses » sur le littoral, même dans les hameaux isolés. La loi doit revenir vers l'assemblée nationale qui ne suivra sans doute pas le sénat.
  - Prix citron décerné à la région Bretagne et la préfecture de région pour son « Plan algues vertes 1 » (2010-2016). L'UADL qualifie le plan de « demi-échec » et pas « à la hauteur des attentes ».
- 8. COURRIERS RELANCES :**
- Envoyé à la sous-préfecture, avec copie à la préfecture, le 12/02/2018, une lettre pour demander :
    - la ré-activation de la CSS de Rabas Protec qui aurait dû se réunir en 2017 conformément à l'arrêté préfectoral
    - les renseignements concernant l'entreprise Stelia (Suite de l'enquête publique de novembre 2017, avec le compte-rendu et les conclusions du commissaire enquêteur reçus en préfecture en décembre 2017) . On ne sait pas si le dossier est passé au Coderst ni si une CSS a été prescrite (entreprise voisine de Rabas Protec)
    - de respecter l'arrêté préfectoral portant sur la création d'un comité de suivi de la STEP des Ecossièrnes, qui n'a jamais eu lieu.
  - Envoyé, le 12/02/2018, à la Mairie de St Nazaire une relance pour demander le compte-rendu de la campagne de mesure de la qualité de l'air dans l'environnement Rabas Protec qu'il a commandité à Air Pays de Loire.
- 9. COURRIERS RECUS :**
- Reçu, le 14/12/2017, l'attestation d'assurance de Groupama qui a été transmise à la maison des associations le 20/12/2018.
  - Le 14/12/2017, le GIP Loire Estuaire nous informe que les présentations de la 9ème édition de la « Rencontre autour de la Loire, de la Maine à la mer » sont en ligne sur leur site
  - Reçu, le 03/02/2018, le compte-rendu de la CSS de DONGES SFDM parc A du 30/11/2018 accompagné de la déclaration des représentants de l'ADZRP. Rien à signaler.
  - Reçu, le 06/01/2018, de la Carene, une invitation concernant le PLUi pour participer au second Forum des acteurs qui aura lieu le 15/02/2018 à 19h30 à l'Espace du Marais à Saint-André-des-Eaux.
  - Reçu, le 07/02/2018, de Groupama, l'appel à cotisation annuelle du 01/03/2018 à 28/02/2019 à régler au plus tard le 01/03/2018, de 91,10 €.
  - Reçu, le 08/02/2018, l'Appel de la cotisation 2018 à UDPN 44 de 25 €.
  - Reçu, le 07/02/2018, de l'Eolien en Mer, une invitation à la Journée de retour d'expérience sur le projet de parc éolien en mer de Saint-Nazaire et son raccordement le jeudi 29 mars 2018 à Nantes.

Fait à Saint-Nazaire, le 14 février 2018  
Le Président de la SPCNE,